



Paris, le 16 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Huit interpellations pour refus d'obtempérer avec mise en danger de la vie d'autrui suite à un rodéo sauvage

Le vendredi 15 mai 2020 à 23h35, une trentaine d'individus participant sur des deux-roues à un «rodéo sauvage» étaient signalés sur le périphérique intérieur au niveau de la porte de Saint-Cloud.

Les motocyclistes de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation ainsi que des équipages de la Brigade Anti-Criminalité étaient sollicités afin de dissuader et de contrôler le groupe de motards, dont certains ont refusé d'obtempérer.

A 00h14, le groupe de motards a emprunté l'autoroute A1 en direction de Saint-Denis, suivis par les policiers.

A 00h15, sur l'autoroute A1, au niveau de la sortie du stade de France, l'un des motocyclistes de la DOPC était percuté par un véhicule tiers et est lourdement retombé. Le policier blessé, conscient, a été transporté par le SAMU en milieu hospitalier en urgence absolue.

Huit personnes ont été interpellées pour refus d'obtempérer avec mise en danger de la vie d'autrui.

Contact presse : ppcom@interieur.gouv.fr / 01 53 71 28 73

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE

1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 € la minute)

www.prefecturedepolice.paris
courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr